



Procès-verbal de la première assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Lac-Édouard, tenue le 19 décembre 2024 à la salle des sessions.

Cette séance est présidée par le maire, monsieur Larry Bernier. Étaient également présents messieurs les conseillers Jean Bernier, Jean-Raymond Côté, Patrick Matton et Henry Rioux formant quorum.

Était également présent, monsieur Pierre Arseneault, directeur général et greffiertrésorier.

Absence motivée de monsieur le conseiller Adrien Francoeur ;

104-24 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bernier ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Patrick Matton;

ET RÉSOLU

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Présentation des prévisions budgétaires 2025 et du plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
- 4. Adoption des prévisions budgétaires 2025
- 5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
- 6. Commentaires des membres du Conseil
- 7. Questions du public
- 8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ





PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 ET DU PTI 2025-2026-2027

Le maire, Monsieur Larry Bernier, commente le budget 2025 ainsi que le PTI 2025-2026-2027 tel que présenté à l'écran. Le Power Point de la présentation sera disponible sur le site internet.

105-24 RÉSOLUTION ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henry Rioux ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Patrick Matton;

ET RÉSOLU

QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires 2025 au montant de 1 312 251 \$.

Que ce conseil prend acte, accepte et décrète qu'un document explicatif du budget soit publié sur le site Internet de la municipalité ainsi que dans le journal municipal Le Tour du Lac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

106-24 RÉSOLUTION ADOPTANT LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bernier ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Raymond Côté ;

ET RÉSOLU

QUE le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le maire demande si les membres du conseil ont des commentaires à faire suite à la présentation du budget 2025.

Jean Bernier:

Nous avons fait de notre mieux pour être le plus bas possible malgré de petites surprises. C'est un budget équilibré. On espère que ça va continuer comme ça.

Patrick Matton:

On a travaillé fort pour arriver à ce budget là et on en est fiers.





Jean-Raymond Côté:

J'ai hâte que ça arrête de monter un peu partout, car en bout de ligne c'est nous qui en payons le prix. J'aimerais vraiment avoir un moyen de faire baisser le taux mais il n'y en a pas.

Henry Rioux:

Je voudrais féliciter tout le monde qui a participé à ce budget, il très bien !

Larry Bernier, maire:

J'aimerais remercier M. Pierre Arseneault, DG qui a travaillé très fort à ce budget avec moi. Notre grosse surprise a été la quote-part de 349 000 \$ cette année, nous l'avions budgété à 275 000 \$. Nous ne l'avons appris que le 11 décembre.

Je remercie aussi tous ceux qui ont participé au budget, on ne pouvait faire de miracles mais on a fait notre possible.

Autre chose à souligner, nous avons vu qu'une pétition circulait et qui voulait qu'on revienne au taux de 2023, il était alors de 0,9237, évidemment, le conseil a décidé de ne pas en tenir compte.

QUESTION DU PUBLIC

Question de M. Pierre Lachance :

C'est quoi la ligne qui mentionne le traitement des eaux à 57 000 \$?

Réponse de M. Larry Bernier, maire :

Ce sont les vidanges de fosses septiques.

Question de M. Claude Lavoie :

Je tiens à féliciter le conseil ainsi que monsieur le maire pour le budget 2025!

N.B. Pour l'entièreté des questions/réponses, veuillez vous référer à l'audio qui est déposé sur le site internet de la Municipalité de Lac-Édouard. www.lacedouard.ca

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la levée de l'assemblée.

Pierre Arseneault

Directeur général et greffier-

trésorier

Larry Bernier

Maire